AGENCE DE L'ORIENTATION
PARCOURS MÉTIER

RÉGION NORMANDIE

NORMANDIE

S'ORIENTER APRÈS LA 3e

PRÉPARER L'ORIENTATION AVEC VOTRE ENFANT

Édition 26-27

- COMMENT L'AIDER DANS SES CHOIX ?
- QUELLES ÉTUDES APRÈS LE COLLÈGE ?
- QUEL CALENDRIER ?

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP
NORMANDIE

AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS | NOVEMBRE 2026

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR
PRÉPARER SON ORIENTATION

1
DE SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE

SE PROJETER DANS L'AVENIR

Dès ce trimestre c'est l'occasion de faire le point sur les aptitudes scolaires, les goûts et les centres d'intérêts de votre enfant. Vous pouvez vous informer en consultant les ressources sur les différentes formations et les métiers sur les sites destination-metier.fr et onisep.fr

2
DE JANVIER
À AVRIL

CONSTRUIRE UN PARCOURS DE FORMATION

- Au collège, en dialoguant tout au long de l'année avec l'équipe éducative (professeur principal, chef d'établissement, psychologue de l'Éducation nationale).
- En se déplaçant :
  - au Centre d'Information et d'Orientation (CIO),
  - à l'Agence de l'orientation et des métiers de Normandie.
- En effectuant des démarches personnelles comme visiter des salons d'orientation, participer à des portes ouvertes, rencontrer des professionnels, effectuer des mini-stages...

Retrouvez la liste des CIO de Normandie en flashant le QR-Code.

3
DE MAI
À JUILLET

FORMULER DES VŒUX

En mai : connectez-vous au portail Scolarité Services sur https://teleservices.education.gouv.fr afin de saisir les demandes de formations dans les établissements souhaités pour votre enfant.

En juin : le conseil de classe rend sa décision d'orientation. En cas de désaccord, vous devrez prendre rendez-vous avec le chef d'établissement. Fin juin, les résultats de l'affectation sont accessibles sur le service en ligne.

En juillet : une fois l'affectation connue, vous devrez impérativement **inscrire** votre enfant en respectant les délais indiqués en vous rendant :

- soit dans le lycée ou l'établissement proposé,
- soit en vous connectant à Scolarité Services.

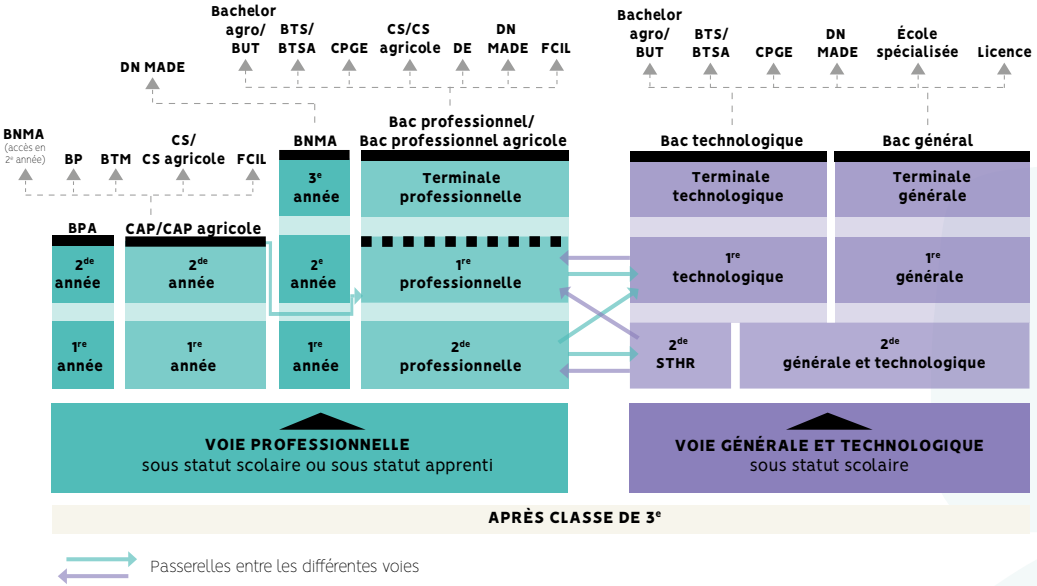
Zoom sur les besoins éducatifs particuliers

Quels que soient la voie et le diplôme choisis, les élèves en fragilité ou en situation de handicap peuvent obtenir des aménagements de programme, des aides... Pour être accompagné, n'hésitez pas à prendre contact avec un psychologue de l'Éducation nationale au collège ou au CIO.

Le **Livret pour les parcours inclusifs** (LPI), accessible via Scolarité Services, regroupe tous les dispositifs dont peut bénéficier l'enfant (PAI, PAP, PPRE, PPS) et facilite son accompagnement dans l'établissement et les échanges avec la MDPH. Le site monparcourshandicap.gouv.fr donne des clés aux parents pour accompagner le parcours scolaire de leur enfant.

UN CHOIX PARMI TROIS VOIES
ET DES POSSIBILITÉS MULTIPLES

- **LA VOIE GÉNÉRALE** qui conduit à préparer un baccalauréat général ;
- **LA VOIE TECHNOLOGIQUE** qui conduit à préparer un baccalauréat technologique ;
- **LA VOIE PROFESSIONNELLE** qui permet de préparer un baccalauréat professionnel, un BNMA (brevet national des métiers d'art), ou un CAP (certificat d'aptitude professionnelle).



Légende :

BNMA : brevet national des métiers d'art
BP(a) : brevet professionnel (agricole)
BTM : brevet technique des métiers
BTS(a) : brevet de technicien supérieur (agricole)
BUT : bachelor universitaire de technologie
CAP(a) : certificat d'aptitude professionnelle (agricole)
CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
CS(a) : certificat de spécialisation (agricole)
DE : diplôme d'État
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
FCIL : formation complémentaire d'initiative locale

Flashez le QR-Code pour plus d'informations

VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE,
PRÉSENTATION

Qu'il soit ***général ou technologique, le baccalauréat*** prépare à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La 2de, appelée classe de détermination, est commune à tous les élèves. En fin de 2de générale et technologique, votre enfant doit choisir de préparer soit :

- un baccauréat général, il doit alors choisir 3 enseignements de spécialité (EDS)
- un baccalauréat technologique, il doit alors choisir une série.

*Simulez les combinaisons de spécialités sur le site **www.onisep.fr/horizons21***

BAC GÉNÉRAL

Dans la voie générale, votre enfant suit des enseignements communs et 3 enseignements de spécialité (EDS) au choix en classe de 1re. Deux seront conservés en terminale. Ces EDS permettent de construire le projet d'orientation post-bac de l'élève. Ils sont centrés sur des concepts théoriques et le développement d'une culture générale transversale. ***Les bacheliers généraux poursuivent leurs études majoritairement*** à l'université, en classe préparatoire aux grandes écoles...

BAC TECHNOLOGIQUE

Dans la voie technologique, 8 séries de baccalauréats sont proposées autour des sciences et technologies. Ces bacs mettent d'avantage l'accent sur des projets et des activités pratiques, études de cas et investigations. ***Les bacheliers technologiques poursuivent préférentiellement leurs études*** en BUT, en BTS ou en BTSA, et au-delà (licence pro, master...).

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN 1RE

- Art (au choix : arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)
- Biologie-écologie
- Éducation physique, pratiques et culture sportives
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littératures, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

- **Bac S2TMD** (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- **Bac ST2S** (sciences et technologies de la santé et du social)
- **Bac STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- **Bac STD2A** (sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- **Bac STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)
- **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)



VOIE PROFESSIONNELLE,
UN LARGE CHOIX DE SPÉCIALITÉS

Au sein de ***la voie professionnelle***, les baccalauréats professionnels (bac pro), les BNMA (brevet national des métiers d'art), les BP (brevet professionnel) et les CAP (certificat d'aptitude professionnelle) sont des diplômes permettant de se former à un métier, de poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur ou d'entrer dans la vie active.

Quels que soient leurs centres d'intérêts et leurs idées de métiers, vos enfants trouveront une formation qui correspond à leurs goûts : retrouvez toutes les spécialités dans les guides de l'Agence de l'orientation et des métiers sur destination-metier.fr

- **Le Bac Pro comprend près de 100 spécialités.** Selon le baccalauréat professionnel préparé, une spécialité devra être choisie par votre enfant avant l'entrée en classe de 2de, ou à l'issue de la 2de si celle-ci entre dans une famille de métiers.
- **Le CAP comprend environ 170 spécialités**, dont 9 dans les établissements d'enseignement agricole.
- Depuis la rentrée 2026, **le BNMA offre des formations spécifiques** aux métiers d'art. À terme, ce sont 21 spécialités qui seront ouvertes.

Changer de voie ou de spécialité, c'est toujours possible !

Plusieurs passerelles existent entre la voie professionnelle, la voie technologique et la voie générale. L'élève construit son nouveau projet avec l'aide de l'équipe éducative.



CE QU'ON Y FAIT

Une grande partie du temps est consacrée aux matières professionnelles : cours théoriques, travaux pratiques en atelier, etc.

Le programme de formation est complété par des matières générales : français, histoire-géographie, mathématiques. L'élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

- En Bac pro, selon la spécialité choisie, l'élève effectue 18 à 22 semaines de stage sur 3 ans.
- En CAP, l'élève réalise de 12 à 14 semaines de stage sur 2 ans.

OÙ ET COMMENT SE FORMER EN VOIE PRO ?

Bac pro, BNMA et CAP se préparent en lycée professionnel (LP), en Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou en Maison Familiale et Rurale (MFR), sous statut scolaire ou en apprentissage.

DURÉE DE FORMATION

- Le Bac pro et le BNMA durent 3 ans après la classe de 3e.
- Le CAP dure 2 ans après la classe de 3e. En fonction du profil du candidat, il peut être préparé en 3 ans.

Les périodes de stage des élèves de la voie professionnelle sont gratifiées financièrement.

L'APPRENTISSAGE,
UN CONTRAT DE TRAVAIL

Après la 3e, ***toutes les formations de la voie professionnelle peuvent être suivies en apprentissage***.

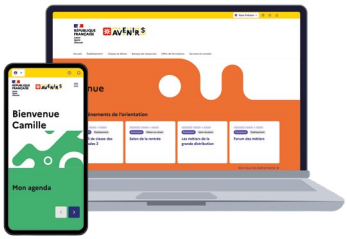
L'apprentissage, c'est un mode de formation initiale accessible à tous ceux qui suivent la voie professionnelle. Inscrit dans cette voie, l'élève alterne entre ses cours et son travail chez son employeur. Il lui revient de trouver son entreprise avant de démarrer sa formation.

L'apprentissage, c'est :

- une ***formation théorique*** (matières générales) dispensée dans un Organisme de Formation d'Apprentis ou Centre de Formation d'Apprentis (OFA/CFA) ou dans un Lycée Professionnel
- une ***formation pratique*** réalisée chez un employeur
- un mode de formation accessible ***à tous les niveaux d'études***

Obtenu en apprentissage ou non, le diplôme, les débouchés et les possibilités de poursuites d'études sont les mêmes pour tous. Toutefois, l'expérience acquise au cours de l'apprentissage favorise une insertion professionnelle réussie.

Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui engage les jeunes en tant que salariés et leurs employeurs.





DES RESSOURCES
POUR Y VOIR PLUS CLAIR

• La ***plateforme Avenir(s)*** vient apporter à votre enfant de l'information sur son parcours d'orientation. Elle est accessible via le compte ÉduConnect ou Éducagri, ou par l'ENT sur https://app.avenirs.onisep.fr.

• Les ***ressources en ligne de l'Onisep***, sur www.onisep.fr, détaillent les voies d'orientation possibles après la 3e (dans la rubrique « Formation »).

• L'***Agence de l'orientation et des métiers de Normandie*** met à disposition son site destination-metier.fr et son numéro gratuit 0 800 05 00 00 pour aller plus loin.

• Le ***Rectorat de l'Académie de Normandie*** permet d'accéder aux informations sur l'affectation en lycée sur son site www.ac-normandie.fr

MÉTIERS D'AVENIR :
LA NORMANDIE DU FUTUR

Face aux défis du 21e siècle, la Normandie se mobilise pour préparer les compétences de demain sur son territoire. Décarboner l'économie, sécuriser nos usages numériques ou encore mieux soigner, ces ambitions concrètes sont autant d'opportunités d'emploi pour l'avenir et donc de choix d'orientation aujourd'hui !

Normandie Nucléaire, Nouvelles Compétences

Déjà à la pointe du secteur, la Normandie est à l'aube de chantiers nucléaires majeurs qui vont considérablement augmenter les besoins en main-d'œuvre qualifiée. À l'horizon 2030, 5 400 jeunes et personnes en reconversion sortiront avec une formation spécialisée chaque année, dont 3 000 avec un diplôme allant du CAP au bac+2.

Les biomédicaments

À la pointe des avancées biologiques, le secteur des biomédicaments et des biothérapies combine recherche scientifique avancée et innovation industrielle. La Normandie veut former une nouvelle génération de professionnels aux bioproductions pour mieux répondre aux besoins de santé de demain.

DES MÉTIERS POUR :

- ✓ ***Participer à des projets de pointe dans des secteurs innovants***
- ✓ ***Répondre aux besoins en compétences du territoire***
- ✓ ***Exercer un métier porteur de sens***

L'hydrogène

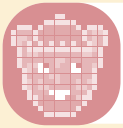
Au centre de la transition énergétique, l'hydrogène décarboné offre des solutions propres pour les transports, l'industrie et au-délà. Pour répondre aux besoins en compétences et savoir-faire, il faut développer et promouvoir une filière de formation professionnelle en Normandie et tout le long de l'Axe Seine.

La cybersécurité

Protéger les données et les infrastructures des attaques en ligne, la cybersécurité est devenue un enjeu pour tous. La demande en techniciens et informaticiens en cybersécurité est soutenue, tout comme celle de profils de managers spécialisés. D'ici 2028, la Normandie verra plus de 250 spécialistes par an sortir de ses formations, du bac+3 au bac+8.

Des questions sur le lycée, les spécialités, la section euro, le sport ou les options ?

...



Demande à MyLéo, l'assistant IA spécialisé orientation en Normandie !

https://myleo.destination-metier.fr/

AGENCE DE L'ORIENTATION

PARCOURS MÉTIER

0 800 05 00 00 Service & appel gratuits

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE DE L'ORIENTATION PARCOURS MÉTIER

RÉGION NORMANDIE

ONISEP NORMANDIE

Cofinancé par l'Union européenne

Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie Atrium, 115 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen •
Directeur de la publication: *Denis Leboucher* • Responsable de la rédaction: *Matthias Martin* • Mise en page: *Laure Voiment* •
Rédaction: *Agence régionale de l'orientation et des métiers, Rectorat de Normandie et ONISEP* • Photo: *AdobeStock* •
Impression: *novembre 2026* • Ne pas jeter sur la voie publique